

Migrations : des alternatives existent !

par Catherine Woollard

Le rapport de la FEPS, intitulé *Prioritising people : a progressive narrative on migration*, présenté à la conférence UNited for a different migration à New York en septembre, ainsi que les débats et les événements organisés en marge de cette présentation, montrent qu'il existe des alternatives à l'approche négative et défaitiste des migrations qui domine le débat politique européen.

Le rapport de la FEPS, qui contient une multitude d'idées, structurées autour de quatre grands axes – de la protection des droits des migrations à la promotion d'une identité inclusive –, illustre l'émergence d'une politique migratoire plus réaliste, fondée sur des faits. Il est important de noter que cette approche de la migration répond aussi aux besoins de l'Europe.

Depuis quelques années, l'Europe est confrontée à un paradoxe dans le domaine des migrations. Tous les pays européens ont urgemment besoin d'augmenter leur population. La vraie crise à laquelle ils doivent faire face est une crise démographique: leur population vieillit et le rapport de dépendance croît rapidement. Cette situation menace le développement économique de l'Europe, mais aussi son modèle social. Il en va de la survie de certains pays. En proie à l'émigration et à une diminution du taux de natalité, les pays dont la population baisse le plus se trouvent en Europe.

Pourtant, les politiques actuelles sont majoritairement anti-migration. Les dirigeants s'emploient à réduire, voire à supprimer toutes les migrations, comptant de plus en plus sur des solutions utopiques consistant à empêcher toutes les arrivées, à déporter des millions de personnes ou à augmenter les taux de natalité. Pour les réfugiés, les conséquences sont désastreuses. En raison d'un nombre record de

déplacements forcés et de l'absence de filières sûres et adéquates leur permettant de trouver une protection – avec des réinstallations directement depuis les pays hôtes –, bon nombre des personnes qui arrivent en Europe ont besoin d'une protection internationale. Et parmi elles, nombreuses sont celles qui n'ont d'autre choix que d'arriver illégalement en Europe. Par conséquent, empêcher toute migration revient à empêcher les réfugiés d'atteindre un endroit où ils seront en sécurité.

Il est réconfortant de voir que des alternatives existent. La mise en place de voies légales de migration et la régularisation des migrants constituent des solutions clés, comme le soulignent les auteurs du rapport. Il est tout aussi indispensable de faire en sorte que les réfugiés puissent emprunter des itinéraires sûrs pour trouver une protection, et de proposer aux autres migrants des solutions sûres et légales. Une telle approche permettrait notamment une meilleure gestion des migrations, afin que les migrants puissent travailler dans les secteurs en demande de main-d'œuvre, ainsi qu'une réduction du travail au noir. La présence de personnes démunies en situation irrégulière crée plus d'hostilité de la part du public que le nombre d'arrivées en lui-même. Les systèmes d'asile ne peuvent par ailleurs qu'être surchargés si de nombreux migrants n'ayant pas droit à une protection y introduisent des demandes. La réponse n'est pas de supprimer

les systèmes d'asile pour tous, mais bien de proposer d'autres possibilités aux migrants ne remplissant pas les conditions requises.

Comme le font observer les auteurs du rapport, la migration légale dans le cadre d'offres d'emploi et de visas étudiants, les systèmes de migration circulaire et le recrutement ciblé, entre autres, permettent également une coopération plus aisée avec les pays d'origine et de transit. Si tout ce que l'Europe a à offrir à un pays, c'est une aide au développement limitée, il est normal que certains gouvernements ne se laissent pas convaincre de coopérer dans le cadre de l'agenda européen sur la migration. La plupart des pays en question ne dépendent pas assez de l'aide européenne pour que cette dernière soit décisive, surtout lorsque la population et les dirigeants de ces pays considèrent la migration comme une chose positive.

L'approche actuelle, qui consiste à acheter de l'aide pour le contrôle des migrations auprès de gouvernements répressifs, est par ailleurs très risquée. Ces pays ne sont pas des partenaires fiables, et renforcer leurs institutions corrompues et abusives donne également lieu à de nouveaux déplacements. L'alternative est de gérer les migrations en les acceptant et en travaillant à des approches mutuellement bénéfiques.

Les auteurs du rapport soulignent en outre l'importance d'ouvrir les concepts d'identité,

de pays et de société, et de rejeter l'argument défaitiste et erroné selon lequel l'intégration aurait échoué. Il existe d'innombrables exemples positifs d'« intégration », quelle qu'en soit la définition, et de nombreuses bonnes pratiques permettent de contribuer à cette intégration. Il faut tout simplement s'appuyer sur des faits, en tirer des leçons, et mettre à disposition les ressources nécessaires. Cette réalité cache une vérité plus profonde : la véritable menace pour l'intégration, ce sont les discours qui la présentent comme impossible, tenus par des hommes et femmes politiques nostalgiques d'une Europe chrétienne blanche qui n'a jamais existé. Il n'est pas facile de créer des sociétés inclusives au travers de l'octroi de droits. D'aucuns diraient même que c'est une lutte sans fin, car il y a toujours des forces prêtes à priver un groupe ou un autre de ses droits. Le rapport de la FEPS ne renonce pas pour autant et soutient l'intégration au travers du respect des droits et de l'autonomisation. Les auteurs insistent à nouveau sur la nécessité d'éviter de criminaliser les migrants et ceux qui leur apportent une aide. Face à l'inaction de l'État, la société civile s'est engouffrée dans la brèche. Elle a mobilisé des citoyens à travers toute l'Europe pour que les droits de tous soient respectés. Nous devons résister aux réactions hostiles.

De par son approche positive et réaliste, ce rapport fait écho au pacte mondial sur les migrations, une vision de la gouvernance des migrations pragmatique, et pourtant fondée sur les droits. Ceux qui s'opposent à la réalité des migrations sont dans le déni quant au fait qu'elles sont inévitables et qu'elles peuvent comporter des avantages. Ils appliquent la

politique de l'autruche. Bien entendu, tous les partis politiques doivent répondre aux préoccupations des électeurs, mais en vertu de la démocratie représentative, ils se doivent également de présenter des idées nouvelles, de lancer des débats sur des alternatives au statu quo, et de démentir les mythes et les idées biaisées. Il ne fait pas de doute que le centre-gauche a été chamboulé par le débat sur les migrations, mais les récentes élections montrent que ce n'est pas en s'alignant sur la position de l'extrême-droite qu'il remportera des voix. Cette stratégie s'est avérée contre-productive et le sera tout autant pour les élections de 2019 au Parlement européen. Dans le même temps, apporter des « solutions » n'est pas non plus la bonne approche, car définir les migrations comme un problème, c'est souscrire au raisonnement des extrémistes. Il est possible de « normaliser » et de gérer les migrations en mettant en place les alternatives décrites dans le rapport. Certaines ont été éprouvées, d'autres sont totalement nouvelles. Il faut progressivement rallier des appuis politiques en faveur de ces alternatives et trouver des ressources pour les soutenir. Telle est la voie à suivre.



> AUTEUR

Catherine Woollard est la secrétaire générale du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE). Le CERE est une alliance paneuropéenne composée de 96 ONG issues de 40 pays, qui œuvrent à la protection et à la promotion des droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées.

La réponse n'est pas de supprimer les systèmes d'asile pour tous, mais bien de proposer d'autres possibilités. Catherine Woollard

@ecre



A voir également, en ligne, trois interventions d'universitaires prônant une vision progressiste sur la migration

Guy Goodwin-Gill, Professeur émérite en droit des réfugiés de l'université d'Oxford
<https://youtu.be/hPDOA2qDL4o>



Hervé Le Bras, démographe, historien, chercheur émérite à l'INED et directeur de recherche à l'EHESS
<https://youtu.be/dSREHxycNUM>



Ana Elisabetta Galeotti, Professeur de philosophie politique à l'université de Piémont-Est
<https://youtu.be/qaLrPrXXThI>

